

Réunion du 16 décembre 2025

Présents : Dugué, Jeanneau, Bureau, Moreau, Grenon, Bate, Carmagnac, Julliard, Pouilloux, Vincent, Lhuaire,

Excusés : Guilloteau→procuration Grenon, Chollet, Durot, Delahaye

Secrétaire de séance: Mme GRENON Christine

<<<<-->>>

Compte-rendu des commissions :

Cadeau des aînés : La commission en charge du cadeau des aînés avait souhaité instaurer un système de bon d'achat pour les plus de 80 ans à valoir chez tous les commerçants et artisans Pérignacais ; cependant M. le Maire s'est entretenu avec le percepteur M. LASSALLE qui dénonce ce système qui pour lui ne rentre pas dans le cadre légal. Par conséquent, une formule différente doit être trouvée.

Travaux :

maison médicale : M. JEANNEAU et M. MOREAU ont suivi le chantier de dépose de cloison dans le bureau de la sage femme. Le matériel a été livré. L'électricien risque de ne pas pouvoir intervenir pour la pose de prises supplémentaires avant le début d'année.

Ecole : l'entreprise DURAND a posé les nouveaux stores de la salle de motricité.

M. le maire a reçu un mail de M. DUTEUIL afin de proposer les services d'une stagiaire expérimentée pour les projets d'aménagements de l'école et de la place de l'église.

Mme GRENON et M. CARMAGNAC appelleront cette personne pour convenir d'un rendez-vous.

Mme GRENON a relancé plusieurs fois l'entreprise TARDY pour le dossier de mise en sécurité de l'école. Les plans devraient arriver cette semaine en mairie et les travaux pourraient avoir lieu aux vacances de février.

CIS : Un courrier sera adressé au SDIS17 suite à l'achat de l'algéco concernant les modalités évoquées lors de l'entretien en juin avec M. VILLAIN.

Fil du Gua : il manque un article, ainsi que la relecture avant envoi à l'imprimeur.

Associations :

CDF : le téléthon a eu lieu à la salle des fêtes, environ 70 personnes ont participé à la soirée.

Pétanque : l'assemblée générale a eu lieu vendredi dernier, le nouveau Président doit venir rencontrer M. le Maire.

Voirie : M. le Maire avait évoqué le mauvais état des voiries limitrophes avec les maires des communes voisines. Aucun retour à ce jour, un courrier sera adressé aux mairies voisines pour un projet commun.

Pérignac : il faut prévoir de refaire la voirie de la raquette sur la zone des Agrières.

Délibérations :

- M. le Maire donne lecture de la proposition de la Mairie de Pons pour une motion de soutien pour le maintien de l'entreprise Colibri. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette motion de soutien qui demande à l'entreprise PATICEO/ROULLIER de renoncer au démantèlement de l'usine Colibri de Pons.

- Encaisse du ticket de cantine : A la demande du SGC de Jonzac, le conseil municipal décide d'augmenter l'encaisse à 2000€.

-Non-valeur : 2 sommes de garderie et cantine n'ont pu être récupérées en 2023. Le SGC demande au conseil municipal de bien vouloir les admettre en non-valeur soit une somme de 7,50€ et l'autre de 16,50€. Le conseil municipal valide à l'unanimité ces écritures.

Subventions Associations : le conseil municipal valide la reconduction des subventions aux associations dans les mêmes conditions que l'année passée.

Questions diverses :

Le restaurant « l'Empreinte » vend son fond de commerce. Les nouveaux restaurateurs prendront possession des lieux le 5 janvier prochain et ont retenu le nom « Louisette ».

Les services du SDIS17 sont passés recaler l'algéco.